

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 19 juin 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon	Maire de la municipalité de Denholm
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki
Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des journalistes sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2018-CA-031

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 19 juin 2018

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 19 juin 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-CA-032

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2018

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRCVG du 15 mai 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt – Procès-verbal de corrections – Numérotation de résolution de séances ordinaires du comité administratif – Article 202.1 du Code municipal

Dépôt, conformément à l'article 202.1 du Code municipal, du procès-verbal de corrections effectuées à la numérotation de résolutions de séances ordinaires du comité administratif, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous et modifiée en conséquence:

Résolutions erronées	Numérotation valide
2016-CA-018 (page 27) 21 février 2017	2017-CA-018-1
2016-CA-024 (page 29) 21 mars 2017	2017-CA-024
2016-CA-032 (page 31) 18 avril 2017	2017-CA-032
2016-CA-046 (page 34) 16 mai 2017	2017-CA-046
2016-CA-062 (page 37) 20 juin 2017	2017-CA-062
2016-CA-070 (page 39) 19 septembre 2017	2017-CA-070
2016-CA-074 (page 40) 5 octobre 2017	2017-CA-074
2017-CA-075 (page 41) 23 février 2018	2018-CA-001
2017-CA-076 (page 41) 23 février 2018	2018-CA-002
2017-CA-077 (page 41) 23 février 2018	2018-CA-003
2017-CA-078 (page 41) 23 février 2018	2018-CA-004
2017-CA-079 (page 41) 23 février 2018	2018-CA-005
2017-CA-080 (page 42) 23 février 2018	2018-CA-006

Résolutions erronées (suite)	Numérotation valide(suite)
2017-CA-081 (page 42) 23 février 2018	2018-CA-007
2017-CA-082 (page 42) 23 février 2018	2018-CA-008
2016-CA-083 (page 42) 23 février 2018	2018-CA-009
2017-CA-084 (page 43) 20 mars 2018	2018-CA-010
2017-CA-085 (page 43) 20 mars 2018	2018-CA-011
2017-CA-086 (page 43) 20 mars 2018	2018-CA-012
2017-CA-087 (page 43) 20 mars 2018	2018-CA-013
2017-CA-088 (page 44) 20 mars 2018	2018-CA-014
2017-CA-089 (page 44) 20 mars 2018	2018-CA-015
2016-CA-090 (page 44) 20 mars 2018	2018-CA-016
2017-CA-091 (page 45) 17 avril 2018	2018-CA-017
2017-CA-092 (page 45) 17 avril 2018	2018-CA-018
2017-CA-093 (page 45) 17 avril 2018	2018-CA-019
2017-CA-094 (page 45) 17 avril 2018	2018-CA-020
2017-CA-095 (page 45) 17 avril 2018	2018-CA-021
2017-CA-096 (page 46) 17 avril 2018	2018-CA-022
2017-CA-097 (page 46) 17 avril 2018	2018-CA-023
2017-CA-098 (page 46) 17 avril 2018	2018-CA-024

2018-CA-033 **Modification de la résolution 2018-CA-029 – Octroi de financement – 15 000 \$ à même le fonds SPED et 15 000\$ à même le FLI – Dossier 16-301, sous conditions**

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyée par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de modifier la résolution 2018-CA-029 afin d'allouer un montant de 15 000 \$ à même le fonds SPED et 15 000 \$ à même le FLI au dossier 16-301, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-034 **Octroi de financement – 15 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 17-041, sous conditions**

Monsieur le conseiller Gaétan Guidon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 15 000 \$, à même le fonds SPED au dossier 17-041, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-035 **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 2 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-013, sous conditions**

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guidon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 2 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 18-013, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-036 **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 18-064, sous conditions**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guidon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Émergence au dossier 18-064, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-037 **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – Dossier 18-084, sous conditions**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs au dossier 18-084, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-038 **Modification de la résolution 2018-CA-028 – Octroi de financement – 4 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs, 15 000 \$ à même le fonds SPED et 20 000 \$ à même le FLI – Dossier 18-066, sous conditions**

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de modifier la résolution 2018-CA-028 afin d'allouer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs, 15 000 \$ à même le fonds SPED et 20 000 \$ à même le FLI au dossier 18-066, sous conditions.

ADOPTÉE

2018-CA-039 **Octroi de financement – 39 000 \$ à même le FLI et 6 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 18-053, sous conditions**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 39 000 \$, à même le fonds FLI et 6 000 \$ à même le fonds Émergence au dossier 18-053, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-040 **Octroi de financement – 6 000 \$ à même le fonds Émergence et 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – Dossier 18-041, sous conditions**

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 6 000 \$, à même le fonds Émergence et 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs au dossier 18-041, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-041 **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – Dossier 18-082, sous conditions**

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs au dossier 18-082, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-042 **Clôture de la séance**

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 54.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière